

République Française
Département
Cher

Extrait du registre
des délibérations de la Commune de LIMEUX
séance du 22/02/2021

L' an 2021 et le 22 Février à 18 heures 45 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi, au centre socioculturel, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur face à l'épidémie de COVID 19, sous la présidence de M YVON Julien, maire, en session ordinaire.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : DELAGE Elodie, KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PACCIARELLI Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, FAILLOT Benoit, GRESSETTE Romain, ROTINAT Julien

Absent(s) ayant donné procuration : M. RAYMOND Philippe à M. YVON Julien

Absent(s) : M. PILORGET Franck

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 9

Date de la convocation : 15/02/2021

Date d'affichage : 15/02/2021

Secrétaire de séance : MOREL Angélique

Le compte-rendu du conseil municipal du 12 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

- Le Conseil Municipal a reconduit la convention avec la SBPA pour la fourrière des animaux errants à hauteur de 162.00€ pour l'année.
- Les membres du Conseil Municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions, qui constitue une dépense obligatoire pour la collectivité. Le Conseil Municipal a décidé de voter une enveloppe budgétaire annuelle correspondant à 20% des indemnités de fonctions, et autorise Monsieur le Maire à mandater les factures relatives à la formation des élus. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la modification des statuts du SIRS à savoir, l'article n°1 : "syndicat nommé Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de Preuilly" et l'article n°7 : "Une contribution financière sera demandée aux communes en fonction du nombre d'élèves transportés par année scolaire. Cette contribution sera fixée chaque année." (contribution déjà demandée mais qui n'apparaissait pas dans les statuts).
- Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'adhésion des communes de Nançay, Neuvy sur Barangeon, Saint Laurent, Vignoux sur Barangeon, et Vouzeron au SIRS.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé la mise en place d'une caution ménage de 100.00 € pour les locations du centre socioculturel, cette mesure visant à inciter les utilisateurs à rendre la salle plus propre.

- Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la convention entre l'Etat, le syndicat du SIAEP et les collectivités adhérentes afin que le SIAEP puisse être bénéficiaire de la DSIL pour les travaux de réhabilitation du château d'eau de Quincy, et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.
- Le Conseil Municipal de Limeux à 9 voix pour et une abstention, soutient la motion proposée par l'Association des Maires du Cher quant à la situation préoccupante du centre hospitalier de Bourges face notamment aux crises sanitaires en cours et à la situation du service des urgences.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le projet de la continuité du parc éolien sur les communes de Cerbois et Lazenay (1 éolienne sur Cerbois et 2 sur Lazenay) est validé par l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale n°2020-1626 du 22 décembre 2020.
- Travaux mairie : suite à notre demande de subvention DETR, la Sous-Prefecture nous invite fortement à réaliser une étude énergétique pour compléter notre dossier et espérer obtenir la subvention. Nous pouvons cependant programmer le début des travaux qui devraient commencer début juin.
- Adressage : nous sommes en attente de la validation par la poste de la délimitation des voies et des rues, et attendons de leur part l'estimation du nombre total de panneaux et numéros d'habitations, afin de pouvoir inscrire cet investissement au budget 2021.
- Notre site internet est désormais actif mais demande des volontaires pour l'alimenter : Sylvia Kubler propose de s'en occuper. Une formation d'utilisation sera proposée prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

- Application téléphone infos mairie : monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'application CIVOX proposée par notre fournisseur de logiciel Berger Levrault, qui permettrait de transmettre les infos mairie. Cette application est comprise dans notre contrat Berger Levrault, et ne représente donc pas de coût supplémentaire. Afin de ne pas faire de doublon avec le site internet et découvrir ses fonctionnalités, le Conseil Municipal décide dans un premier temps de faire un essai auprès des élus.
 - Bureau des élections : prévoir des disponibilités pour les dimanches 13 et 20 juin.
 - Service du SDIS : la commune a sollicité le SDIS pour savoir comment étaient répartis les appels de nos administrés par rapport au Cher et à notre proximité avec l'Indre (caserne de Reully). Une convention confirme notre rattachement à Reully. Nous souhaitons cependant prendre rendez-vous avec leurs services afin qu'ils répondent plus clairement à certaines de nos interrogations.
 - Mme Kubler demande si l'osmoseur du SIAEP est fonctionnel. Le Maire répond qu'il est opérationnel depuis le 08/02/2021. Il serait intéressant de tester l'eau prochainement pour voir l'efficacité de celui-ci.
 - Nature 18 : dans le cadre du projet « Plantons avec Nature 18 », Mme Lucie Jamet nous rendra visite le 05/03/2021 afin de concrétiser ce projet par la signature d'une charte d'engagement et la fourniture d'un panneau de sensibilisation.
- Prochain Conseil Municipal prévu le 12/04/2021 pour la présentation du budget.

La séance est levée à 20h25.